

HAUTES ALPES

LE MAG #71 Juillet // Septembre 2023

Actualités / P. 8

Les Haut-Alpins apprécient leurs routes

Entretien / P. 16

Bernard Francou, un glaciologue au chevet de la montagne

Tout à loisirs / P. 24

Parc national des Écrins : un demi-siècle d'histoire

DOSSIER

Les Hautes-Alpes, « Terre de Jeux »



Hautes-Alpes
le département

TEMPS FORTS



30 mars

Le président de la République, Emmanuel Macron, est en déplacement à Savines-le-Lac pour présenter le « plan eau » envisagé par le Gouvernement. Un plan qui vise à anticiper les pénuries et périodes de grande sécheresse telles que celle de l'an dernier.



19 avril

Nicolas Lacroix, président du Département de la Haute-Marne, est en visite dans les Hautes-Alpes, notamment pour rencontrer des éleveurs locaux et échanger avec eux sur le sujet du loup et de la prédation sur les troupeaux. Des sujets qui seront abordés quelques jours plus tard également avec le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau.



1er juin

Pour la première fois, l'équipe de France masculine de biathlon est en stage dans les Hautes-Alpes. Elle a installé son camp d'entraînement dans la station de Gap-Bayard avec au programme entraînement au tir, vélo, et cohésion d'équipe. Une rencontre est en outre organisée avec les jeunes des clubs de ski de fond locaux.

SOMMAIRE

4

Plein cadre

L'Argentière-la-Bessée :
une rampe de lancement
toute neuve

6

Événement

Route du Gioberney :
un chantier hors-normes
et contre la montre



8

Actualités

Handicap et vieillissement :
mieux adapter les logements
sociaux

Un forum numérique pour
les seniors

Enquête d'opinion : les Haut-
Alpins apprécient leurs
routes

Coût de l'énergie : le président
du Département interpelle
EDF et l'État

Premières assises de la
jeunesse

10

Travaux

11

Dossier

Les Hautes-Alpes, "Terre de Jeux"



16

Entretien

Bernard Francou,
un glaciologue au chevet
de la montagne

C

'est sur un nouvel été que s'ouvre ce numéro du magazine départemental. Un été que je souhaite radieux pour l'ensemble des Haut-Alpins et de nos visiteurs. Un été qui ne manquera pas d'apporter toute la démonstration de l'engagement du Département dans l'attractivité de ce territoire – de notre territoire.

Autour du lac de Serre-Ponçon, en premier lieu. Il fait l'objet de toutes les attentions depuis la très grande sécheresse de l'an dernier. Les conditions de lancement de la saison y sont très différentes cette année mais nous n'oublions pas et continuons à préparer l'avenir, en tenant compte des nouveaux enjeux. Dans le Valgaudemar ensuite, où le Département a investi plus d'un million d'euros de travaux au cours des six derniers mois pour pallier les conséquences dévastatrices de l'éboulement survenu début janvier. Il a lourdement impacté la RD 480t à La Chapelle-en-Valgaudemar et la sécurité des usagers du GR 54.

Le Département s'était engagé à rétablir la situation pour l'été. Il a tenu ses engagements.

Le long de la Durance enfin, où le Département se mobilise pour développer les mobilités alternatives et invite à l'itinérance, notamment grâce à la Durance à vélo, qui chemine le long de la vallée entre Le Monétier-les-Bains et Avignon, sur une distance de 438 km, au fil de neuf itinéraires tracés sur quatre départements.

Aux côtés de toutes celles et ceux qui feront que l'été dans les Hautes-Alpes sera dynamique, festif, culturel, sportif... en soutenant toutes les initiatives prises par les collectivités, associations, structures, qui s'investissent pour faire vivre notre territoire ; qu'il s'agisse des festivals du label *L'Accordée* ou du Mondial de l'escalade organisé à Briançon, en passant par les animations dans la vallée de la Méouge, ou encore le légendaire Embrunman.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un merveilleux été dans les Hautes-Alpes.

ÉDITO



Jean-Marie Bernard
Président du Département

18 *Hauts talents*

Noël Mauberrét
Benjamin Védrines

20 *À vos côtés*

Travaux sur les routes :
attention à eux !



Handicap mental : une aide humaine au quotidien

22 *Cantons*

Guillestre
Le Bleu du Queyras
Saint-Crépin Eyglies Sports
Autocars Imbert, Audier et Jullien
Atelier Le Bois d'Ylva

24 *Tout à loisirs*

Parc national des Écrins :
un demi-siècle d'histoire

26 *Causes communes*

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication :

Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux,
CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département,
sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi – Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 67 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



À la une : Photo © Rémi Fabrègue

Plein cadre



L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

UNE RAMPE DE LANCEMENT

toute neuve



Le stade d'eau vive de L'Argentière-la-Bessée, un des trois centres de préparation aux Jeux des Hautes-Alpes, a accueilli sa première coupe de France de kayak-cross le 10 juin dernier. Une épreuve qui fera son apparition aux Jeux olympiques de Paris, l'an prochain. La nouvelle rampe de lancement installée au-dessus de la Durance a été inaugurée à cette occasion. Cet équipement supplémentaire, financé en partie par le Département des Hautes-Alpes, permettra dans les prochaines années d'accueillir des compétitions de kayak-cross internationales tout en servant de base d'entraînement aux clubs locaux ou nationaux tout au long de l'année.



Des travaux réalisés dans des conditions difficiles avec l'objectif d'ouvrir la route avant l'été.

ROUTE DU GIOBERNEY

UN CHANTIER HORS-NORMES

et contre la montre

Après l'éboulement exceptionnel qui a coupé la RD480T en début d'année, le Département a tout mis en œuvre pour sécuriser le site et reconstruire la route. Des travaux compliqués, soumis aux aléas de la météo.

Si un éboulement n'a rien d'inhabituel dans la vallée du Valgaudemar, celui qui s'est produit dans la nuit du 2 au 3 janvier dernier s'est avéré particulier de par son ampleur. Car ce sont, cette fois, 17 000 m³ de roches et autres matières végétales – soit l'équivalent de près de sept piscines olympiques – qui se sont décrochés de la montagne et ont dévalé la pente sur 600 mètres de dénivelé avant d'atteindre la RD480T, avec une conséquence directe : 400 mètres de bitume ensevelis, plus une bonne centaine complètement détruits, rendant impossible la réouverture de



© Jean-Luc Armand



Parole d'élus

Marcel Cannat,
vice-président, en charge des routes

« Le Département s'est mobilisé dès la survenue de l'éboulement en lançant une phase d'études, avant le démarrage des travaux de sécurisation et de réparation. Il n'y a eu aucun temps mort pendant les six mois de ce chantier exceptionnel et la collaboration avec les gardiens de refuge, les élus de la vallée, les services de l'État et le parc national a été exemplaire. »

la route après l'hiver, comme c'est le cas habituellement.

Le Département s'est mobilisé pour réaliser les nécessaires travaux de remise en état avant l'été. Il fallait désenclaver cette partie de la vallée et les cinq refuges desservis, notamment par le GR 54, lui aussi coupé par des blocs dépassant, pour certains, les 100 m³. Mais, avant même de commencer à désencombrer les lieux, d'autres étapes ont été nécessaires.

Les équipes hélicoptérées sur place

Tout un travail a été conduit au préalable. Le site étant situé à la fois en réserve naturelle nationale et sur l'emprise du Parc national des Écrins, les services du Département ont d'abord dû obtenir les autorisations pour intervenir : feu vert octroyé mi-mars.

Pendant ce laps de temps, un bureau d'études spécialisé, missionné par le Département, a dressé un état des lieux. Objectif : comprendre ce qui était arrivé, comment la montagne avait été impactée, et définir le protocole d'action à mettre en œuvre.

Le bureau d'études a réalisé des analyses en survolant le site en hélicoptère et via des drones. Des capteurs sismiques ont aussi été installés pour enregistrer et suivre l'activité de la montagne, à savoir toutes les vibrations qui s'y produisent : autant celles dites naturelles – causées par des phénomènes météorologiques comme la pluie – que celles générées par l'activité humaine. Plusieurs milliers de mouvements ont ainsi été recensés.

Décision a alors été prise d'agir en deux phases : la première, afin de sécuriser la zone, et la seconde, pour reconstruire l'infrastructure. Comme lors d'un séisme, il existe un important risque de répliques après un tel éboulement, et de chutes de pierres. Il a donc fallu, en premier lieu, retirer tous les blocs menaçant de se détacher, une étape minutieuse et fastidieuse, réalisée dans des conditions acrobatiques. Les ouvriers ont en effet été hélicoptérés sur place chaque jour et ont œuvré suspendus à des cordes.

Une fois la montagne purgée de tout risque, une nouvelle équipe a pu s'atteler au déblaiement et à la réparation de la route pour permettre d'y circuler de nouveau. Les conditions d'intervention n'ont

pas été de tout repos. Le chantier se déroulant en hiver et au printemps et entre 1 500 et 2 000 mètres d'altitude, il a avancé en fonction des caprices de la météo. Ces aléas sont spécifiques au travail en milieu périlleux et naturel, où tout imprévu peut avoir des conséquences sur la suite, notamment sur le calendrier.

Une quinzaine d'ouvriers mobilisés pendant six mois

Des chutes de neige et des nuages épais ont ainsi interrompu à plusieurs reprises les travaux, empêchant l'hélicoptère d'assurer les liaisons en toute sécurité. Au total, une quinzaine d'ouvriers ont été mobilisés sur cette opération durant les six derniers mois. Les entreprises sollicitées se sont même rendues disponibles les jours fériés – nombreux en mai – afin de coller à l'objectif d'une réouverture de la RD480T à l'été.

Le coût du chantier pourrait dépasser le million d'euros, assumé majoritairement par le Département des Hautes-Alpes. Une demande de subvention a toutefois été déposée auprès de l'État, qui a déjà débloqué une première aide. ■

HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

MIEUX ADAPTER *les logements sociaux*

Pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie résidant dans un logement social, il est souvent difficile d'intégrer un autre logement ou d'adapter le leur pour répondre à leurs nouveaux besoins. Elles ont parfois du mal à trouver un interlocuteur et à obtenir une solution adaptée de la part des logeurs.

C'est pourquoi le Département a tenu à renforcer son partenariat avec les quatre bailleurs sociaux intervenant dans les Hautes-Alpes (OPH, 3FSud, Erilia et Unicil), en signant avec eux une convention destinée à anticiper ce genre de situation et à mieux y répondre.

La Maison de l'autonomie du Département met à la disposition de tous les bailleurs sociaux un outil de diagnostic. Baptisé D3A, « Diagnostic accessibilité, autonomie, adaptation », cet outil d'évaluation, comparable au diagnostic de performance énergétique, leur permettra de classer les logements par catégories et de dégager des pistes d'amélioration et d'adaptation aux différents types de déficience. ■

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

UN FORUM NUMÉRIQUE *pour les seniors*

L'hôtel du Département a accueilli début juin un forum du numérique destiné aux seniors et organisé par l'Association santé éducation et prévention sur les territoires, l'Asept.

Plusieurs centaines de retraités ont été conviés à assister à des conférences et à des « ateliers flash » sur des sujets comme l'accès à leurs droits. Les acteurs du territoire et les services du Département ont présenté les dispositifs mis à leur disposition. ■

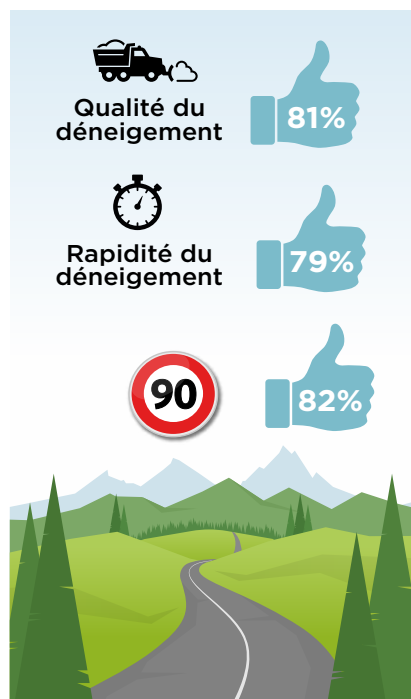


EDF est le premier fournisseur d'énergie des stations haut-alpines.

ENQUÊTE D'OPINION

LES HAUT-ALPINS APPRÉCIENT *leurs routes*

Selon l'enquête menée par le site *monavisitoyen.fr*, les Haut-Alpins plébiscitent les routes départementales. Sur les 500 votants, 52 % trouvent leur état satisfaisant, voire très satisfaisant. Plus d'un habitant sur deux se déplace plusieurs fois par jour sur ces routes, principalement pour aller travailler. Ils les considèrent logiquement comme indispensables (55 %) et pratiques (43 %). 61 % s'y sentent en sécurité. La qualité du déneigement par les agents du Département et sa rapidité sont particulièrement appréciées (81 % et 79 %). 82 % des votants se disent aussi favorables à la décision prise par le président du Département de porter à 90 km/h la vitesse maximale lorsque c'était possible. ■





COÛT DE L'ÉNERGIE

LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT *interpelle EDF et l'État*

Jean-Marie Bernard demande à EDF de prendre en compte les conséquences économiques consécutives à la hausse des factures pour les entreprises et les stations de ski, et à l'État de jouer son rôle de régulateur en rouvrant les négociations avec les fournisseurs d'énergie.

L'augmentation, en 2022, d'au moins 50 % du coût des factures d'électricité pénalise une partie des petites et moyennes entreprises haut-alpines, victimes d'une situation conjoncturelle face à laquelle elles sont impuissantes. Les stations de ski ont été aussi frappées de plein fouet par cette escalade des prix. Autant de contraintes qui risquent d'entraîner des conséquences néfastes pour

l'économie du territoire. Conscient du danger que représente une telle hausse des factures, Jean-Marie Bernard, président du Département, a interpellé EDF, premier fournisseur d'énergie des stations haut-alpines, lui rappelant « *sa mission d'intérêt général avec un État actionnaire qui ne peut se désintéresser des conséquences économiques de la situation* ». Il a exposé ce contexte aux membres de l'assemblée départementale en avril

dernier, espérant que la relative détente perceptible sur les marchés de l'énergie permette aux fournisseurs, EDF en tête, de renégocier les contrats avec leurs clients. Il a également adressé une lettre à l'État, qui doit, selon lui, « *jouer son rôle de régulateur et faire pression sur les fournisseurs pour les remettre à la table des négociations* ». Les élus du Département ont voté cette délibération à l'unanimité. ■

PREMIÈRES ASSISES DE LA JEUNESSE

AGIR POUR *les jeunes Haut-Alpins*

Quels sont les besoins et les attentes des jeunes Haut-Alpins ? À quoi aspirent-ils pour leur avenir ? Afin de mieux orienter sa politique jeunesse, le Département a engagé en 2022 une large concertation avec ses partenaires traditionnels : services de l'État, mission locale, centres sociaux, maisons des jeunes, etc. Il a confronté leurs avis avec ceux des jeunes eux-mêmes, questionnés notamment à l'occasion de « Culture en stock », à l'automne dernier.

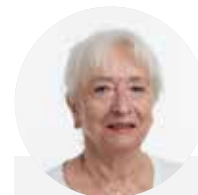
Après un an d'échanges, de réunions, d'interviews, le Département a dressé un état des lieux lui permettant d'échafauder un plan de 15 actions en faveur des 11/25 ans. Celles-ci ont été réparties en trois volets : l'engagement, l'éveil et l'avenir du jeune.

Adopté par les élus haut-alpins en décembre dernier, le plan a été présenté

aux partenaires et acteurs du territoire lors des premières Assises de la jeunesse, le 31 mai dernier, à l'hôtel du Département. L'occasion pour eux d'échanger sur cette thématique jeunesse afin de mieux avancer ensemble. ■



Parole d'élus

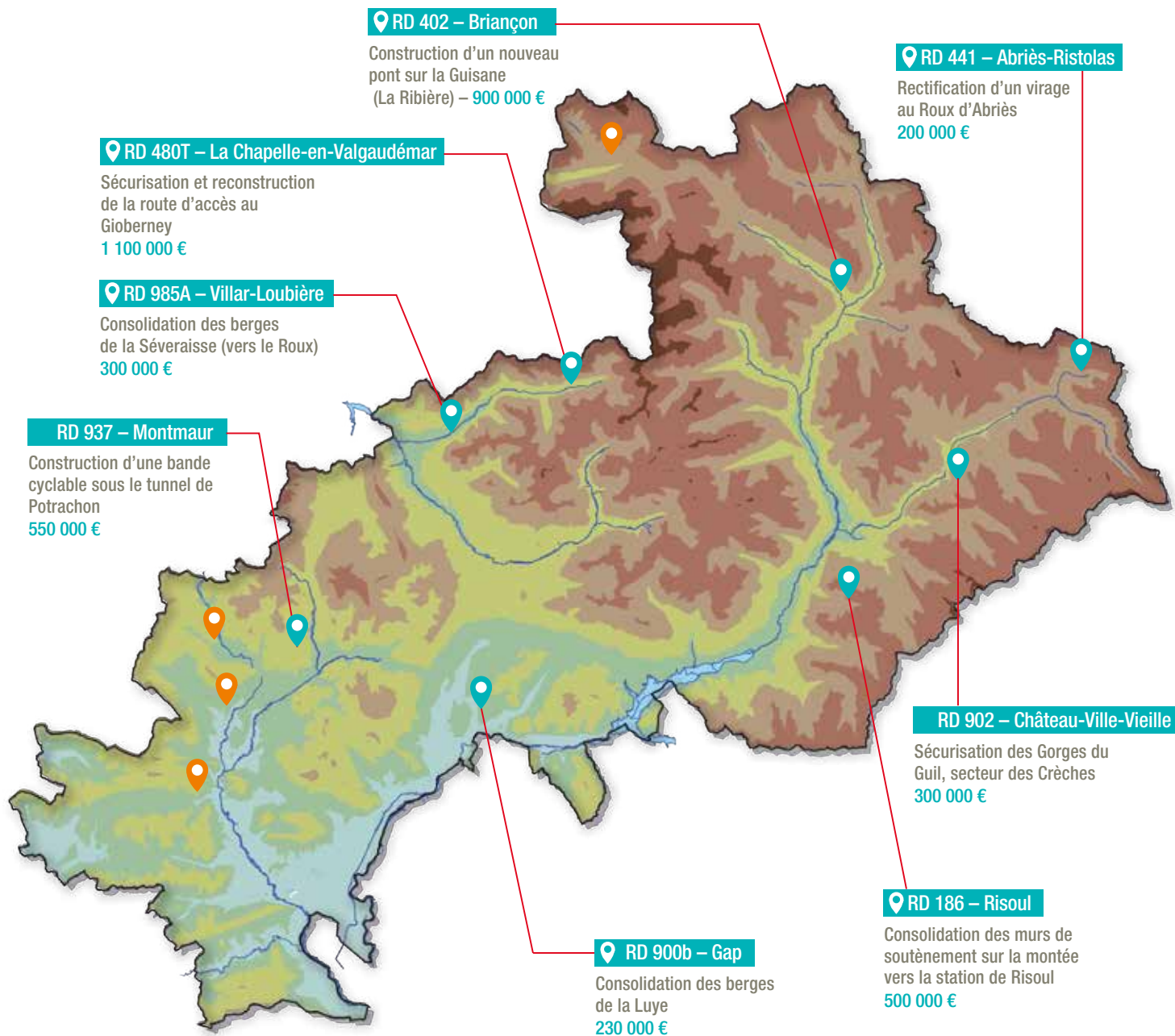


Maryvonne Grenier,
vice-présidente du Département en charge de l'éducation et de la jeunesse



et Valérie Garcin-Eyméoud,
conseillère départementale déléguée à la jeunesse

« *Nous avons fait de la politique jeunesse l'une de nos priorités. Le démarrage de cette nouvelle mandature et l'après-Covid étaient le bon moment pour engager cette démarche et mettre en place des actions au plus près des besoins et des réalités vécues par les jeunes.* »



Mais aussi...

Modernisation de la RD 1075 Aspres-sur-Buëch, création d'un carrefour giratoire (croisement de la RD 994A) – 930 000 €
Serres, modernisation du pont de Pierre – 1 800 000 €
Saint-Julien-en-B., La Laurie, Aspres-sur-B., consolidation des berges du Buëch – 750 000 €

Modernisation de la RD1091 RD 1091 – La Grave, Villard d'Arène, travaux d'équipement de sécurité des tunnels des Ardoisières et du Grand Clot – 2 000 000 €
RD 1091 – La Grave, construction d'un merlon de protection, (Malaval)
1 500 000 € (sous la Grave, vers l'Isère)

Retrouvez l'ensemble des travaux sur www.hautes-alpes.fr

LES HAUTES-ALPES, *« Terre de Jeux »*



Il était évident pour les Hautes-Alpes, terre de nature et de sport par excellence, de défis et de champions, de se mettre à l'heure olympique. Labellisé « Terre de Jeux » en 2020, le Département participe pleinement à la grande fête que seront les Jeux olympiques de Paris 2024, avec pour ambition de développer la pratique du sport pour tous et de valoriser le territoire.

Fortes de leurs atouts géographiques et de la technicité de leurs sites, de leur expérience en matière d'accueil et d'organisation de grands événements, les Hautes-Alpes accueillent trois centres de préparation aux Jeux : L'Argentière-la-Bessée pour le canoë-kayak, Briançon pour l'escalade et Montgenèvre pour le VTT. Ces sites recevront des délégations du monde entier pour des stages d'entraînement en vue des Jeux de Paris 2024.



© : Jean-Luc Armand

PARIS 2024

TOUT UN TERRITOIRE à l'heure olympique

Jusqu'à l'ouverture des Jeux olympiques, le 26 juillet 2024, le département vibrera au rythme d'événements sportifs et fédérateurs organisés à travers toutes les Hautes-Alpes avec, notamment, l'accueil de manifestations sportives de haut niveau sur les sites labellisés « centres de préparation aux Jeux ».

Faire vivre l'esprit olympique et l'inscrire dans la durée, telles sont les ambitions du Département pour cette période précédant les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Les Hautes-Alpes font partie des territoires mobilisés pour que cet événement soit une totale réussite et que chacun puisse en profiter.

Le 13 janvier 2020, le Département a été labellisé « *Terre de Jeux 2024* ». Cent ans après les derniers Jeux d'été en France, ce label vise trois grands objectifs : célébration, héritage et engagement, afin que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre. Les Hautes-

Alpes s'inscrivent pleinement dans cet élan olympique, avec la volonté de laisser une empreinte durable, en renforçant la pratique du sport pour tous les publics, mais aussi grâce à des infrastructures de pointe.

Course, vélo, ski, hockey, escalade... Le département s'impose par nature comme un vaste terrain de « *Jeux* » pour les sportifs et les athlètes de haut niveau qui choisissent de venir s'entraîner en altitude, profitant également de la haute technicité des sites, en vue des plus grandes échéances sportives. Ses spécificités géographiques, associées à sa capacité d'accueillir des événements d'ampleur internationale, lui confèrent des atouts de poids pour recevoir les futures

délégations olympiques. La candidature au label « *Terre de Jeux* » a offert au Département l'opportunité de proposer des sites qui ont été retenus pour être des centres de préparation aux Jeux, sur des critères et un cahier des charges précis : infrastructures pour la pratique et l'entraînement d'équipes de très haut niveau, accueil, capacité d'hébergement...

Montgenèvre et Briançon ont été choisies pour devenir des camps d'entraînement du VTT et de l'escalade, L'Argentière-la-Bessée accueillant, quant à elle, celui de canoë-kayak. Le Département a par ailleurs mis en place un plan d'action pour faire vivre



Marine Michel,
vice-présidente en
charge des sports et
de « Terre de Jeux »



Daniel Galland,
conseiller départemental délégué aux
grands événements et aux relations
avec le comité départemental
olympique et sportif

Parole d'élus

« Le Département s'est toujours mobilisé pour l'accueil d'événements majeurs et pour la promotion du sport, à tous les niveaux. Être "Terre de Jeux" constitue aussi le résultat du travail fourni par les services du Département et l'Agence de développement des Hautes-Alpes. Le label est une magnifique opportunité pour faire connaître le sport et susciter des vocations, notamment chez les jeunes Haut-Alpins. »

la dynamique olympique et mettre en mouvement les Haut-Alpins. Il a lancé un appel à projets « Terre de Jeux » s'adressant aux communes, intercommunalités et comités sportifs départementaux pour la mise en œuvre d'événements liés au sport. Ils vont bénéficier d'une subvention allant de 800 à 3 500 euros. (Lire l'encadré ci-contre.)

Les collégiens sont en première ligne avec l'événement « Culture en stock », qui évolue pour l'occasion. Initialement dédié à la découverte de pratiques culturelles, dans différentes communes du territoire, il associe cette année un volet sportif avec escalade, biathlon, hip-hop...

Une manifestation qui va s'enrichir d'autres sports et s'ouvrir aux familles dès la rentrée prochaine. Jusqu'au coup d'envoi des JO en juillet 2024, toutes les grandes manifestations porteront les couleurs de l'olympisme, à l'instar de la Fête de la musique, rythmée par le sport, ou encore des visites du patrimoine en septembre. ■

LES ÉVÉNEMENTS

« Terre de Jeux 2024 »

Le Département veut contribuer au développement du sport pour tous, sur l'ensemble de son territoire. Il a donc soutenu une quinzaine de manifestations organisées par les collectivités et associations haut-alpines qui ont répondu à son appel à projets dans le cadre de « Terre de Jeux 2024 ».

Les manifestations ont démarré en mai et vont se poursuivre jusqu'en 2024. Parmi les rendez-vous à venir, on peut citer des journées d'activités handisport en août et septembre à Serre-Ponçon, Serre-Chevalier et Embrun, une « Rentrée freestyle » dans le skate-park de Gap en septembre, des stages de breakdance, nouvelle discipline olympique, ou encore une découverte de la culture Street Art, dans le Briançonnais, le 25 août.

En septembre, Briançon fêtera le sport lors d'un forum réunissant plus de 80 associations et Serres proposera un festival « TriAthlon et terroir ».

Tout le programme ici →





BRIANÇON

UN MUR D'ESCALADE *au design exceptionnel*

© : Jean-Luc Armand

Territoire de référence pour l'escalade, Briançon va bénéficier d'un tout nouveau mur d'envergure internationale, aux caractéristiques techniques très proches de celui qui accueillera les Jeux olympiques de Paris 2024. Il sera inauguré à l'occasion du Mondial de l'escalade, le 13 juillet.

L'escalade est devenue discipline olympique en 2020. La désignation de Briançon comme centre de préparation des Jeux était attendue, la ville s'étant imposée depuis trente ans comme spot majeur grâce au Mondial de l'escalade. L'épreuve de Coupe du monde qu'elle accueille attire près de 10 000 spectateurs chaque année.

Briançon était déjà l'un des rares sites en France à proposer un mur d'escalade extérieur de niveau international, tout au long de l'année. Elle va maintenant en plus disposer d'un nouveau mur au design exceptionnel. Il offrira quatre fois plus de potentiel de voies d'escalade que le mur actuel. Il sera le théâtre d'une des étapes de Coupe du monde IFSC les 14 et 15 juillet. Les meilleurs grimpeurs rivaliseront lors de l'épreuve dite de « difficultés ». Une partie sera réservée à l'épreuve de vitesse, durant laquelle les grimpeurs s'affrontent en même temps sur deux voies identiques.

Avec un investissement de 750 000 euros, dont 300 000 financés par le Département, le mur briançonnais se rapproche de celui qui sera érigé au parc des Sports du Bourget, où auront lieu les épreuves olympiques : une infrastructure majeure en France pour la préparation et l'entraînement en altitude des grimpeurs et pour l'accueil des compétitions.

Elle sera protégée par une large couverture, permettant la pratique quelles que soient les conditions météo. Le mur sera adossé au Centre sportif d'altitude, rénové pour accueillir les athlètes dans les meilleures conditions. L'activité « bloc » n'est pas en reste : une nouvelle salle de près de 1 000 m² ouvrira ses portes cet automne à Briançon. ■

MONTGENÈVRE

UN TRACÉ VTT *remis à neuf*

Station pionnière de la pratique du VTT en France avec son bike parc situé entre 1 760 et 2 860 mètres d'altitude, Montgenèvre s'impose, depuis plusieurs années déjà, comme un immense terrain de jeu, tant pour les amateurs que pour les vététistes de haut niveau.

Labellisée centre de préparation aux Jeux, elle va rénover le circuit VTT utilisé pour les épreuves des championnats de France 2016 et la finale de la Coupe de France 2017. Il sera doté d'une signalétique spécifique « Terre de Jeux » et servira de parcours d'entraînement pour les délégations olympiques et les vététistes chevronnés. ■

LES SEIGNEURS *des anneaux*

Sur chaque territoire du département, une douzaine d'athlètes haut-alpins vont se rendre à la rencontre des jeunes sportifs et du public pour partager leurs expériences avec eux et faire vivre les valeurs du sport. Découvrez la dream team olympique des Hautes-Alpes !

Il s'agit de douze sportifs de haut niveau. Leur mission ? Représenter les Hautes-Alpes et les faire rayonner à travers leur sport et les valeurs des Jeux olympiques de Paris 2024 ! Ces douze champions haut-alpins vont se déplacer pour aller au contact de la population et participer à des événements organisés sur le territoire.

Parmi les ambassadeurs, figurent les frères Adisson, Gaël et Tanguy, dont l'un est canoïste et l'autre kayakiste. Ces Vallouisiens, représentants du kayak-cross, sont les fils de Franck Adisson, champion olympique de canoë biplace en 1996, à Atlanta.

Les mousquetaires de la grimpe

À leurs côtés, on trouve quatre étoiles du VTT cross-country : la Briançonnaise Léna Gérauld, multiple championne de France, Lilou Fabrègue, originaire de Gap, vice-championne de France 2019, et Antoine Philipp, natif de Briançon, qui fut champion du monde en relais mixte en 2015. Si le Gapençais Stéphane Tempier a pris sa retraite professionnelle, il reste l'un des grands ambassadeurs de la discipline.

Trois mousquetaires de la grimpe portent haut les couleurs tricolores et haut-alpines : la Briançonnaise Salomé Romain et l'Argentiérois Diego Fourbet, aperçus lors de l'étape briançonnaise de la Coupe du



Trois des athlètes ambassadeurs des Hautes-Alpes : Salomé Romain, Aurélie Richard et Robin Emig.

monde d'escalade. Autre jeune espoir de la discipline dans la dream team, le Briançonnais Yannis Gautier. Au rendez-vous également, le perchiste gapençais Robin Emig. Le médaillé de bronze des Europe junior 2019 commence à se faire connaître dans le paysage de l'athlétisme français. Le département peut aussi compter sur la skieuse

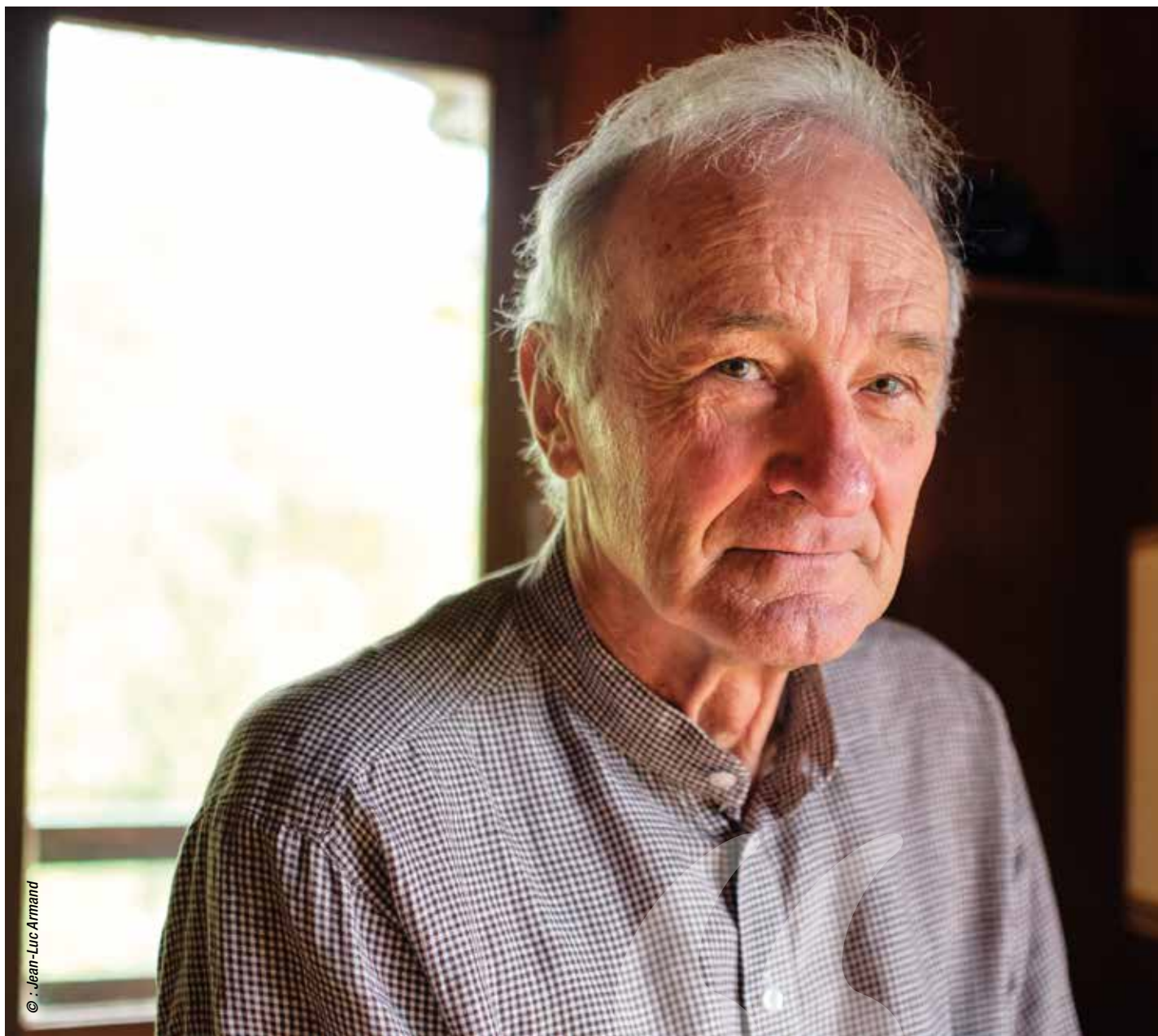
queyrassienne Aurélie Richard, triple médaillée aux championnats du monde handisports de ski alpin, et sur le « roi Arthur » Bauchet, qui a remporté 4 médailles, dont 3 en or lors de ces mêmes mondiaux. Le skieur français est aussi devenu triple champion paralympique aux JO 2022, tout en luttant contre une maladie génétique. ■

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

UNE NOUVELLE RAMPE DE DÉPART pour le kayak-cross

Une toute nouvelle rampe de départ a été installée en mai dernier sur le stade d'eau vive de L'Argentière-la Bessée, à temps pour accueillir sa première Coupe de France de kayak-cross, le 10 juin dernier. Après sa labellisation « Terre de Jeux », ce site, créé en 1996, s'est doté d'un atout sportif et ludique supplémentaire pour répondre aux besoins de la nouvelle discipline olympique. Cette installation permettra au site d'accueillir des compétitions et servira de base d'entraînement aux clubs locaux ou nationaux, tout au long de l'année.

Pour offrir des conditions techniques et de sécurité optimales, la rampe, qui pèse plus de 3 tonnes, a été suspendue au-dessus de la rivière, sur une largeur de 40 mètres. Selon le débit de la rivière, elle peut être remontée de 2 à 3 mètres au-dessus de l'eau. Le Département a pris en charge 40 % du coût de cet équipement. ■



© : Jean-Luc Armand

BERNARD FRANCOU

UN GLACIOLOGUE *au chevet de la montagne*

Alpiniste né dans les Hautes-Alpes et ayant ouvert de nombreuses voies dans le massif des Écrins, Bernard Francou connaît bien la montagne, qu'il a étudiée toute sa vie. Chercheur et glaciologue de renommée internationale, il sensibilise sans relâche le grand public à l'impact du réchauffement climatique.

Le réchauffement climatique est au cœur de l'actualité. On entend beaucoup parler de ses répercussions sur la planète, mais qu'en est-il spécifiquement pour les montagnes ?

Elles sont particulièrement affectées et font partie, avec les zones polaires, des régions qui enregistrent le taux de réchauffement le plus élevé de la planète. Les impacts sont déjà très visibles : les glaciers reculent à une vitesse accélérée – on envisage d'ailleurs la disparition de



Bernard Francou estime que la sécheresse de 2022 préfigure l'avenir.

la majorité des glaciers alpins d'ici la fin du siècle. L'enneigement hivernal tend à être de plus en plus irrégulier, ce qui pose des problèmes pour les activités qui en vivent. La haute montagne verdit, ce qui traduit un déplacement en altitude des écosystèmes. L'eau commence à manquer certaines années, ce qui touche l'agriculture, le pastoralisme, les forêts, le tourisme... Un département essentiellement situé en montagne comme les Hautes-Alpes en pâtit déjà et va en pâtir de plus en plus.

Pourquoi qualifiez-vous les montagnes de « châteaux d'eau » et vont-elles, du coup, perdre ce rôle ?

Elles sont décrites ainsi, car elles collectent l'eau des précipitations et font office de réservoirs desservant les alentours. Elles vont assurer cette fonction encore longtemps, mais on observe des changements dans les régimes hydrologiques, et cela va s'accroître à l'avenir. Avec le réchauffement climatique, il y aura moins de neige en altitude et elle fondra plus tôt que d'ordinaire. Cela aura des incidences sur la gestion de l'eau puisqu'elle sera disponible dès le printemps et en moins grande quantité, alors que c'est au cœur de l'été que l'on en a le plus besoin pour irriguer les cultures. Parallèlement, la disparition des glaciers va nous priver d'une source d'eau importante.

Avec le réchauffement climatique, il y aura moins de neige en altitude et elle fondra plus tôt que d'ordinaire. Cela aura des incidences sur la gestion de l'eau.

L'année 2022, avec son manque d'eau et sa forte sécheresse, donne-t-elle un aperçu de ce qui nous attend ?

Oui, avec peu de précipitations hivernales et printanières et une vague de chaleur très précoce, cette année préfigure en effet ce qu'il va peu à peu advenir dans le futur. Les études montrent que cela va devenir courant à partir de 2050. On aura donc des débits de cours d'eau de plus en plus creux pendant la période estivale et celle-ci durera plus longtemps, en s'étalant de mai à septembre. Pour le reste de l'année, il faut s'attendre à ce que les débits des cours d'eau baissent, sauf en hiver, et que la ressource devienne de plus en plus irrégulière.

Face à ces constats, comment peut-on agir ?

Il n'est pas possible d'inverser la tendance – la température va en effet

continuer à augmenter –, mais on peut limiter les dégâts. D'après le Giec (ndlr : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), dont j'ai fait partie pendant vingt ans, il faut impérativement baisser nos émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone au plus tôt, bien avant l'objectif de 2050 que s'est fixé l'Union européenne. Cela ne sera pas simple et va nous demander de gros efforts,

nous devons en avoir conscience. Il faudra, notamment, faire évoluer notre mode de vie actuel, responsable de trop fortes émissions, envisager une décroissance dans certaines activités et, pour les autres, faire systématiquement le choix de la sobriété.

En plus d'une action à l'échelle des individus, c'est surtout collectivement qu'il faut agir, au plan politique. Beaucoup de gouvernements sont sensibles à cette réalité, mais les mesures à mettre en place sont forcément impopulaires et retardent les interventions.

À titre personnel, êtes-vous optimiste sur la capacité de résilience de la société ?

Si j'étais pessimiste, je dirais qu'il n'y a rien à faire et, plutôt que de donner des conférences, intervenir dans les écoles et écrire des livres et des articles de presse, j'irais me balader dans mon cher massif des Écrins, où il y a toujours des coins que je ne connais pas ! Je me démène, car je crois qu'on peut y arriver. Et s'il existe une chance de faire face efficacement aux changements environnementaux qui nous attendent, il convient de s'activer sans tarder pour que la transition soit la plus amortie possible. On le doit à nos enfants et aux générations futures. ■

Pour aller plus loin, lire *Coup de chaud sur les montagnes*, de Bernard Francou et Marie-Antoinette Mélières (Guérin, éditions Paulsen, 2021).

NOËL MAUBERRET

EXPERT RECONNU

de Jack London

Depuis plus de quarante ans, Noël Mauberret consacre son temps libre à faire découvrir l'œuvre de Jack London. Si bien que ce Champsaurin est considéré comme le plus grand spécialiste français de l'écrivain américain, et l'un des meilleurs au plan international.

Comme beaucoup d'enfants, Noël Mauberret a découvert Jack London en lisant *L'Appel de la forêt*, l'un des plus célèbres romans de l'écrivain californien (1876-1916). « J'avais une dizaine d'années et j'ai eu une espèce de choc devant cette histoire », se rappelle-t-il. Mordu de lecture – « Il n'y avait pas de réseaux sociaux à l'époque » –, le petit Champsaurin enchaîne avec l'autre grand succès du romancier : *Croc-Blanc*.

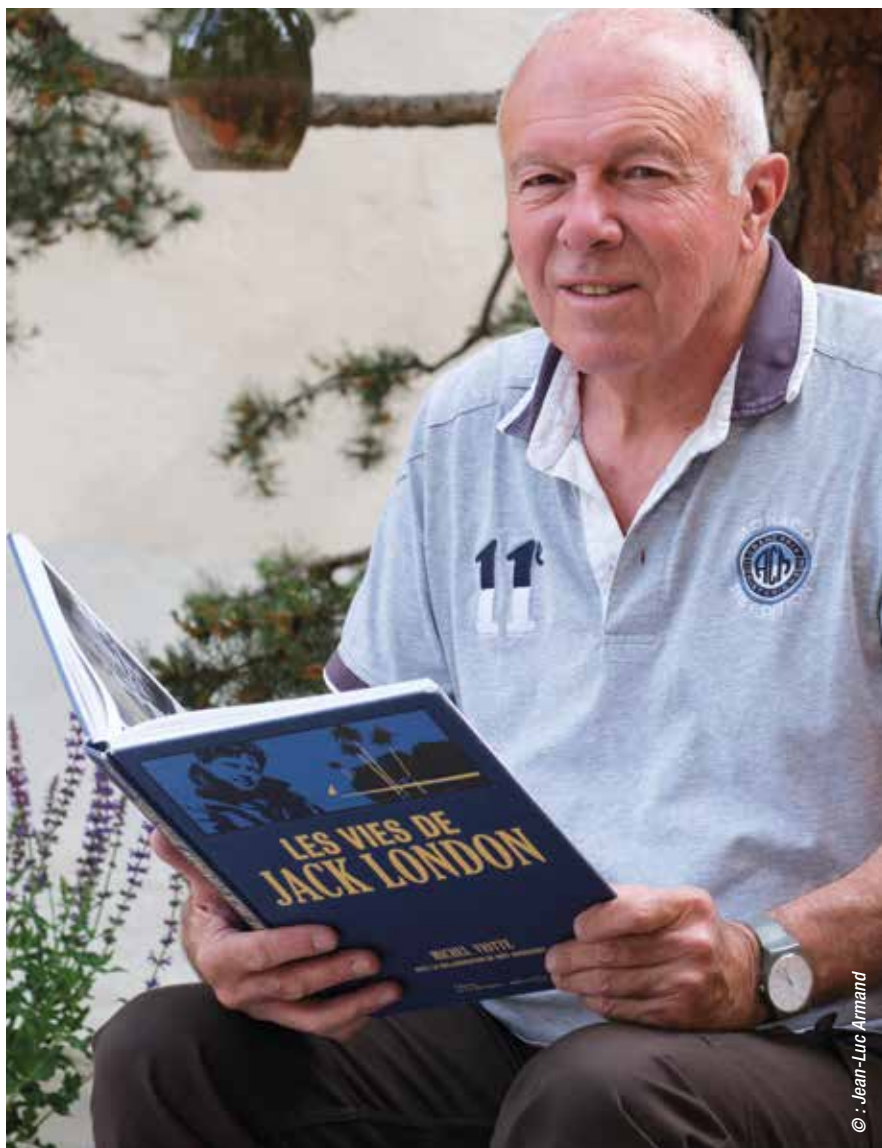
Sa flamme se met en veille avant d'être attisée à nouveau quand, étudiant à Aix-en-Provence, il redécouvre ses ouvrages. Il les dévore tous. Et continue toujours, quarante ans plus tard.

« Ce n'est pas une lecture ennuyeuse, c'est ce qui me pousse à les lire encore, justifie-t-il. Jack London fait partie du courant naturaliste, à l'instar de Zola et Maupassant, mais son style possède une dimension poétique. Il y a une puissance et parfois de la violence dans ses textes, qui me fascinent toujours. »

Retrouver l'essence des textes originaux

Noël Mauberret ne s'est pas contenté d'être un lecteur assidu de Jack London. Le Haut-Alpin a visité tous les lieux où l'écrivain américain a vécu. Lors de ses voyages aux États-Unis, il a accumulé un maximum de connaissances sur sa vie et son travail. À tel point qu'un éditeur a fini par le contacter.

« Il m'a proposé de republier en français ses



Noël Mauberret préside l'association des Amis de Jack London.

œuvres complètes. Je suis donc allé consulter les manuscrits originaux afin de rétablir les textes tels que Jack London les avait écrits de son vivant. Au fil des traductions et des publications, ils avaient perdu leur essence », explique-t-il.

On est alors au début des années 1990. Ce travail l'a mobilisé pendant vingt ans, parallèlement à sa carrière de professeur agrégé, et a donné naissance à 40 volumes parus aux éditions Phébus. « Tous ont

été corrigés et quelques-uns traduits », précise-t-il.

Aujourd'hui, son engagement prend la forme de rencontres organisées pour diffuser l'œuvre de l'auteur. Il préside l'association française qui lui est dédiée, Les Amis de Jack London, après avoir occupé la même fonction à l'international, à la Jack London Society, entre 2012 et 2014. Juste reconnaissance du travail accompli. ■

BENJAMIN VÉDRINES

UNE NOUVELLE VOIE *dans les Écrins*



L'alpiniste s'est attaqué à une goulotte que personne n'avait osé emprunter.

Guide de haute montagne et alpiniste professionnel, Benjamin Védrines a réussi, à seulement 30 ans, l'ascension d'un itinéraire jamais foulé par l'homme, sur la face sud-est du massif des Écrins. Une nouvelle voie ouverte avec deux amis, qui porte maintenant le nom « De l'Or en Barre ».

Nombre de spécialistes le classent parmi les meilleurs alpinistes du monde. Benjamin Védrines apprécie, mais il ne se focalise pas sur ce titre. Il reste concentré sur ses projets de hauteur, de grandeur, qui lui ont permis de réaliser ce que peu d'alpinistes de la « jeune génération » peuvent se targuer d'avoir réussi : ouvrir une nouvelle voie dans le massif des Écrins.

Avec deux amis, également guides de haute montagne, Nicolas Jean et Julien Cruvellier De Luze, il s'est attaqué à « la Gorge », une goulotte de 1 000 mètres, que personne n'avait osé emprunter jusque-là. « *C'est un endroit technique, à l'accès laborieux en hiver. Les conditions sont en plus difficiles à déterminer à*

l'avance. Il faut vraiment un alignement des planètes pour l'envisager », confie-t-il. Une fenêtre d'ascension que les trois passionnés ont tentée, les 28 et 29 janvier derniers. Ils sont partis du col des Avalanches avec l'objectif de parvenir au sommet en deux jours. Température attendue : - 30 °C. Mais pas de quoi démotiver le groupe. La grimpe, éreintante, se solde par une belle récompense en fin de première journée : un bivouac avec vue sur les Écrins.

Ambiance himalayenne

Dès le lendemain matin, le trio reprend l'ascension. « *On s'est retrouvés à deux reprises face à de grosses difficultés, qui*

nous ont fait beaucoup douter. Mais c'est le piment des ouvertures de voie, finalement : on ne sait pas ce qui nous attend et on doit se fier à notre expérience et notre instinct pour progresser », souligne Benjamin Védrines.

Les trois comparses parviennent au sommet aux alentours de 18 h 30. L'euphorie les submerge, dans une nuit déjà tombée, ce qui donne à l'atmosphère une « *ambiance himalayenne* » et grave : un souvenir à jamais ancré dans leur mémoire.

« *C'est une immense fierté d'avoir pu accomplir une ouverture, d'autant plus dans son massif de cœur !* », confie l'alpiniste originaire de la Drôme, qui a fait ses armes dans les Hautes-Alpes dès l'âge de 15 ans. Il ne compte d'ailleurs pas s'arrêter en si bon chemin.

Depuis plusieurs mois, il a entamé l'ouverture d'un nouvel itinéraire en face sud de la Meije, alliant alpinisme et escalade. Et en prévoit aussi une à ski. À cela s'ajoutent de multiples projets d'ascension de vitesse, sa spécialité. Une passion sans limites. ■

TRAVAUX

SUR LES ROUTES, *attention à eux !*

Pour signaler les chantiers sur les routes, les agents du Département mettent en place une signalétique et des mesures destinées à protéger à la fois les usagers et les équipes travaillant sur place. Respecter ces consignes est indispensable pour éviter tout incident.

Les agents du Département interviennent toute l'année pour maintenir la qualité du réseau routier haut-alpin. À l'approche d'un chantier, les usagers sont invités à réduire la vitesse de leur véhicule pour ne pas mettre en danger leur propre sécurité et celle des agents.

Rattachés à l'une des six antennes techniques haut-alpines, ils sont environ 140 agents à se rendre en permanence sur les routes pour assurer les multiples missions programmées toute l'année : dégager les voies en cas de chute de pierres, élaguer les arbres pour ne pas gêner la circulation des poids lourds, entretenir les ouvrages d'art, faucher les bas-côtés pour maintenir la visibilité, etc.

Une réglementation imposée par l'État

Ils appliquent la réglementation imposée par l'État en matière de sécurité et doivent signaler leur présence. En fonction de la situation, ils choisissent d'installer des panneaux avant, pendant et après les travaux, ou bien de positionner des agents pour gérer la circulation. Ils instaurent parfois aussi un alternat avec des feux tricolores.

Aucun accident n'a été à déplorer sur les routes des Hautes-Alpes, mais il s'en est parfois fallu de peu. Des agents ont été frôlés par une voiture. Ils subissent aussi



La sécurité des agents dépend de l'attention des usagers qui doivent réduire leur vitesse à proximité des chantiers.

l'agacement d'automobilistes retardés dans leurs déplacements, pressés de rejoindre les pistes de ski... Ils savent qu'en travaillant, mieux vaut toujours garder un œil sur la circulation, au cas où...

L'appréciation de la réduction de la vitesse au droit d'un chantier est évaluée en fonction de la situation. Plus le chantier est délicat, plus les équipes vont s'employer à réduire la largeur de la chaussée afin de contraindre les

véhicules à ralentir. Les virages des routes haut-alpines constituent, de ce point de vue, plutôt un atout.

Mais leur sécurité dépend aussi de l'attention des usagers et de leur prise en compte des contraintes signalées. Un agent se souvient avoir été pris à parti par un automobiliste qui lui a reproché de ne pas avoir été informé des travaux. Or, il y avait bien trois panneaux disposés en amont du chantier. Alors, à proximité, soyez vigilants et ralentissez ! ■

HANDICAP MENTAL

UNE AIDE HUMAINE *au quotidien*

Gérée et financée par le Département, la prestation de compensation du handicap est maintenant élargie aux handicaps psychique, mental, cognitif et aux troubles du neurodéveloppement.

Les personnes concernées bénéficient d'un crédit temps d'accompagnement.

Pour une personne atteinte d'un handicap psychique ou mental, les tâches quotidiennes s'avèrent parfois insurmontables, au point de nécessiter l'intervention récurrente d'un professionnel à ses côtés.

Jusqu'à présent, ces personnes rencontraient des difficultés pour bénéficier de la prestation de compensation du handicap (PCH), leurs troubles étant difficiles à évaluer. Mais, depuis le 1^{er} janvier dernier, un nouveau décret a élargi les critères d'accessibilité au handicap mental, afin de faciliter leur autonomie en prenant en compte leurs besoins spécifiques.

Un crédit temps de trois heures par jour

Si la personne est dans l'incapacité d'effectuer seule une activité de manière prolongée, voire définitive, elle peut bénéficier d'un crédit temps et obtenir une aide humaine de trois heures par jour, à l'intérieur et à l'extérieur du logement. L'intervenant l'aide à gérer son stress, ses interactions sociales, à prendre soin de sa santé, à planifier ses activités ou encore à préparer un repas, se rendre à un rendez-vous médical, etc.

Le décret reconnaît également le double handicap de cécité et de surdité, en instaurant un forfait d'aide pour les personnes sourdaveugles allant



Un intervenant peut aider la personne à faire face à ses obligations quotidiennes.

de 30 à 80 heures d'aide mensuelle. Une infirmière évalue la nature des troubles et travaille en étroite relation avec les référents autonomie. L'application du décret a entraîné une augmentation des dossiers gérés par la

Maison de l'autonomie. 670 personnes ont déposé une demande de PCH en 2022, contre 540 seulement en 2020, et leur nombre devrait encore augmenter en 2023. La PCH est financée par le Département. ■



Parole d'élue

Évelyne Colonna,

Conseillère départementale déléguée au handicap

« L'élargissement des critères de la prestation de compensation du handicap constitue une évolution importante, qui répond à des besoins majeurs des personnes atteintes de troubles mentaux. Nous consacrons à ce nouveau dispositif un budget annuel de 250 000 euros. »

APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

LE BLEU DU QUEYRAS *en route pour la labellisation*

L'Association interprofessionnelle du Bleu du Queyras a déposé en 2017 un dossier pour décrocher cette AOP, qui garantit que leur fromage est bien élaboré avec un lait de vache haut-alpin et fabriqué exclusivement dans le nord des Hautes-Alpes. Résultat attendu dans deux ans...

Pour un fromage, décrocher une appellation d'origine protégée (AOP), c'est la promesse de retombées économiques locales, d'un développement de la filière, de la valorisation du prix du lait... Autant d'avantages qui justifient l'énergie déployée depuis 2017 par les adhérents de l'Association interprofessionnelle du Bleu du Queyras pour obtenir cette AOP. L'association, confiante sur l'issue du dossier, a dû remplir un cahier des charges complexe, comportant les techniques, les recettes de fabrication, de transformation, la température, etc. « *Ce fromage crémeux, onctueux et doux révèle des notes de champignon et de sous-bois en bouche* », détaille Alexandre Lagier, président de l'association. Pour le fabriquer, seul est utilisé le lait cru de vache produit dans le Champsaur et le Valgaudemar.



© : Patrick Domeyne

« L'AOP n'est pas une création, mais une reconnaissance de ce qui existe, précise Alexandre Lagier. On retrouve bien la trace de fruitières, les fromageries traditionnelles de montagne, dès le début des années 1800, dans cette partie des Hautes-Alpes. » Autre critère indispensable pour l'AOP, ce fromage ne doit exister nulle part ailleurs.

En 2017, trois fromagers fabriquaient du Bleu du Queyras. Ils sont six aujourd'hui. Leur production est passée de 50 à 200 tonnes par an. Il leur faudra encore deux ans de patience avant de voir aboutir la procédure après sa validation par l'Europe. ■

Six fromagers haut-alpins produisent 200 tonnes par an de Bleu du Queyras.

SAINT-CRÉPIN EYGLIERS SPORTS

TRENTE ANS *de passion*

Fort de ses 141 licenciés, le club de football de Saint-Crépin Eyglies Sports rayonne sur plusieurs vallées, associant des joueurs de tout âge, venus du Guillestrois, bien sûr, mais également de L'Argentière-la-Bessée ou de Briançon. « *Le club représente bien notre territoire, et il faut bien pallier le manque de joueurs en allant les chercher là où ils sont* », argumente Vincent Pelletier, président du club depuis trois ans. Ce passionné de football a été entraîneur, coach, et il

a transmis le virus à ses enfants.

Ce club familial regroupe une dizaine d'équipes, du U6 jusqu'aux seniors, dont une U15 féminine, avec les joueuses de Briançon. Il organise chaque année des tournois, des ateliers destinés aux enfants, mais aussi une kermesse et un loto. Solidaire, il met souvent ses trois minibus à disposition d'autres associations, pour faire vivre un réseau relationnel local auquel il est très attaché. ■

Vos élus



Marcel Cannat, vice-président du Département en charge des routes, des bâtiments départementaux, des aéroports, des affaires militaires et de la sécurité



Valérie Garcin-Eyméoud, conseillère départementale déléguée aux ressources humaines et à la jeunesse

IMBERT, AUDIER ET JULLIEN

DES AUTOCARS *qui tiennent la route*

L'ancienneté des autocars Imbert, entreprise créée au XIX^e siècle à Guillestre, ne les a pas empêchés d'évoluer. Ils ont engagé une démarche écoresponsable et font rouler des véhicules au bio carburant. Ils sont gérés depuis six générations par la famille Imbert, qui a également repris les autocars Audier et Jullien.

La création des autocars Imbert à Guillestre remonte à 1840. Aujourd'hui, les calèches ont laissé la place aux autocars les plus modernes. Pascal Imbert, sixième génération de la famille, en a pris la direction en 1999. Il gère également deux autres entreprises : les autocars Audier (Guillestre) et Jullien (Embrun).

Les trois entreprises disposent au total de 80 véhicules, d'une capacité de 8 à 82 places, dont certains à deux étages. Elles font travailler jusqu'à une centaine de salariés, dont 85 % de conducteurs. Ils assurent des liaisons scolaires et des lignes régulières. Ils acheminent leurs clients des aéroports vers les centres de vacances, les stations de ski, etc. La part de l'activité touristique augmente.

« Les gens sont de plus en plus nombreux



Les autocars conduisent les touristes depuis l'aéroport jusqu'aux stations de ski.

à venir chez nous, même l'été et hors saison, note Pascal Imbert. Ils ont besoin de calme, de respirer... Les Hautes-Alpes leur offrent cela. »

Les Haut-Alpins, quant à eux, visitent l'Europe grâce à ses autocars. Ils transportent aussi des sportifs, comme les joueurs du club de hockey sur glace des Rapaces de Gap.

« Nous avons engagé une démarche de développement durable novatrice, ajoute Pascal Imbert. Nous avons installé des panneaux photovoltaïques sur les toits de nos garages. Nos cars utilisent majoritairement du carburant végétal pour faire baisser nos émissions de CO₂ et nous avons de plus en plus de véhicules hybrides. » ■



NATACHA HEITZ

L'ART *du bois brûlé*

Tourneuse d'art et sculptrice, Natacha Heitz a installé son atelier, « Le Bois d'Ylva », à Molines-en-Queyras, il y a vingt ans. Elle utilise les bois locaux comme le pin cembro pour créer des objets à la texture particulière grâce à une technique que l'artiste a baptisée « CRAKÛ ». Elle brûle une partie de la pièce et obtient des craquelures apparentes,

qu'elle colore souvent en rouge brillant. « J'ai cherché comment mettre en valeur ce bois différemment de ce qu'on voit habituellement dans les Hautes-Alpes, explique Natacha Heitz. J'ai trouvé les craquelures brûlées si belles que j'ai décidé de les conserver, et j'ai consolidé cette technique. »

Natacha Heitz participe chaque année

au Salon international « Maison et objet », à Paris, ce qui lui permet de travailler pour des architectes d'intérieur, des décorateurs, et de vendre ses œuvres jusqu'en Inde. Des objets sont disponibles au sein de la Coopérative des artisans du Queyras et en vente sur son site internet. ■

leboisdylva.weebly.com

PARC NATIONAL DES ÉCRINS

UN DEMI-SIÈCLE *d'histoire*



© : Parc des Écrins

Le parc assure l'entretien de 750 kilomètres de sentiers.

Le Parc national des Écrins a été créé en mars 1973. Fêtes, animations nocturnes, sorties, ateliers nature sont au programme des festivités, avec différents événements et temps forts prévus tout au long de l'année pour célébrer le cinquantième anniversaire de la naissance de cet espace protégé d'exception.

Le Parc national des Écrins fête ses 50 ans : un demi-siècle au service de la protection et de la valorisation de la biodiversité, de l'éducation à la nature, de recherche scientifique, de préservation des patrimoines naturels et culturels de haute montagne... Situé entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud, il s'étend sur une grande partie du massif des Écrins et sur deux départements : l'Isère et les Hautes-Alpes. Il couvre 160 000 hectares, dont 93 000 de « cœur de parc ».

Après la création de l'informel « Parc national de la Bérarde » en 1913, il a fallu attendre soixante ans pour assister à la création officielle du Parc national des Écrins, sous l'impulsion des alpinistes, des associations naturalistes et du Club

alpin français, soutenus par le député-maire de Briançon, Paul Dijoux. Le 27 mars 1973, les Écrins deviennent le 5^e des 11 espaces protégés d'exception créés en France depuis 1963. Il faut alors fabriquer les panneaux de signalétique, afin de matérialiser ses limites et montrer aux visiteurs qu'une réglementation particulière entre en vigueur.

Ses missions se précisent et s'amplifient, avec, notamment, la construction de la Maison du parc de Vallouise en 1976 ou la création de la réserve intégrale du Lauvitel, en 1995. L'année 1977 est marquée par la constitution d'un service scientifique et des premiers inventaires de la biodiversité.

D'autres temps forts jalonnent ces cinquante ans : la création du

Conservatoire botanique alpin (1988), la réintroduction de bouquetins dans le Valbonnais (1989-1990), ou encore les premières mesures agroenvironnementales (1992).

Concilier Pastoralisme et préservation de l'environnement

À partir d'un travail réalisé avec l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) et le Cerpam (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée), les premières mesures destinées à concilier pastoralisme et préservation de l'environnement sont appliquées sur l'alpage du Saut du Laïre.

En 1974, le Parc met en place un schéma



AU PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Tout l'été, Maison du Parc de Vallouise

Exposition anniversaire « Un Parc national dans les Écrins : 50 ans de métiers, de protection et de savoir-faire ».

20 juillet – Les Iscles, Réallon

Projection en plein air du documentaire « Le clan des marmottes », à 21h.

22 juillet - Clavans-en-Haut-Oisans

Observer et compter les vautours : sortie de terrain.

23 juillet – Prapic, Orcières

Fête de la Sainte-Anne avec la traditionnelle course de chèvres.

28 août - Jardin du Lautaret

Conférence « Les insectes des Alpes du Sud et le changement climatique ». Refuges du massif et gîtes du GR 54. Débats, jeux de rôles, atelier d'écriture.

Retrouvez tout le programme détaillé des animations des 50 ans sur www.ecrins-parcnational.fr

comprenant 750 kilomètres de sentiers, dont il assure l'entretien, pour lesquels il crée une signalétique, des passerelles... Une partie des chemins sont inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée des Hautes-Alpes. À ce titre, le Parc bénéficie du soutien du Département, qui finance la restauration de certains sentiers d'altitude et sujets à érosion. Il a également contribué à l'installation d'écocompteurs pour recenser le nombre de piétons.

Pour faire rayonner son cinquantenaire, le Parc national a lancé un vaste appel à projets. Une quarantaine d'événements, labellisés « 50 ans », rythmeront l'année un peu partout sur le territoire. Organisés au cœur du Parc ou dans les villages, ils ont en commun

de partager et promouvoir les valeurs du Parc national.

Les Rencontres internationales des refuges, qui auront lieu du 6 au 8 décembre à Briançon, sont l'un des événements phares de cet anniversaire. 200 participants français et italiens sont attendus pour travailler sur les évolutions des fonctions des refuges face au changement climatique et sur celles des pratiques en montagne.

L'accompagnement des chercheurs dans leurs travaux sur le massif est aussi une mission historique du Parc. Pour partager les connaissances acquises depuis des décennies, il organise des

rencontres scientifiques animées par les chercheurs eux-mêmes. ■



Causes communes

Ceillac

Réalisation d'une via corda sur le site de la cascade de la Pisse

L'installation de la via corda sur le site de la cascade de la Pisse constitue une nouvelle offre touristique pour Ceillac. Cet équipement traverse à 4 reprises la cascade de la Pisse, haute de plus de 300 mètres, grâce à des tyroliennes. La via corda constitue une sorte de grande voie d'escalade de plus de 200 mètres d'ascension. Cette nouvelle activité génèrera des retombées économiques directes et indirectes sur l'hébergement, la restauration ou encore la location de matériels. Des travaux d'installation de broches et crosses d'ancrage pour fixer les cordes et tyroliennes ont été confiés à une entreprise spécialisée. Les travaux liés aux sentiers d'accès et de retour ont été réalisés par la commune.

Budget : 15 765 € HT
Subvention du Département : 4 729,50 €

Névache

Réfection du toit de la boulangerie

La commune a réhabilité dans les années 1980 un ancien four communal pour en faire une boulangerie. La Boulangerie du Christol est devenue un commerce indispensable à l'activité touristique de la vallée. La toiture, en très mauvais état, nécessitait une réfection complète. Situé dans un site naturel classé, le projet a été autorisé par l'architecte des Bâtiments de France. Les travaux ont été réalisés par des artisans spécialisés dans le bâti ancien. Les nouveaux chevrons et la couverture ont été conçus en mélèze et la souche de cheminée en brique a été restaurée et enduite à la chaux. Un nouveau chapeau en pierres de Luzerne a été posé. La commune a profité de ces travaux pour réaliser l'isolation de la toiture.

Budget : 41 545 € HT
Subvention du Département : 17 500 €

Vars

Aménagement du col de Vars

Le Département est engagé dans un programme d'envergure de valorisation des grands cols haut-alpins (Galibier, Lautaret, Granon, Agnel, Izoard, Noyer et Vars). Ceux-ci constituent des portes d'entrée du département, des lieux d'intérêt touristique et des espaces naturels sensibles. Le Département entend donc y impulser une dynamique exemplaire. Un partenariat a été conclu entre la commune de Vars et le Département pour expérimenter ce dispositif. À la suite d'une étude paysagère, les grands principes de l'aménagement du col de Vars ont été définis : réorganisation du stationnement, revégétalisation, installation d'esplanades, de bancs... Un mur de pierre, le long de la route, structure l'aménagement qui se décompose en plusieurs espaces : 65 places de stationnement dont 25 pourront être déneigées, toilettes sèches et zones piétonnes.



Budget : 250 000 € HT
Subvention du Département : 125 000 €

Laye

Création d'un espace de loisirs d'été

La commune de Laye a décidé de moderniser son offre touristique d'été afin de confirmer sa position de station familiale « 4 saisons ». Son projet s'inscrit dans une action de requalification des espaces publics dont l'objet est d'accroître l'attractivité de la station. Elle a donc aménagé un espace libre d'accès, sur un terrain en friche attenant au village, relié au cœur de la station par un cheminement piéton. Le nouvel espace aménagé comprend un terrain de tennis, un boulodrome, une aire de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans et un terrain multisport.



Budget : 180 000 € HT
Subvention du Département : 54 000 €

Le Dévoluy

Requalification de la base de loisirs de Superdévoluy

La base de loisirs de la station familiale de Supedévoluy, vieillissante, ne correspondait plus aux attentes des touristes. Le site possède pourtant de véritables atouts avec sa double vocation de base de loisirs en été et de zone d'activités nordiques en hiver. Le projet prévoit un cheminement piéton entre le centre de la station et la base dont l'entrée est bien identifiée par un totem. Le site a été totalement remanié et les zones de jeux sont toutes reliées entre elles. Les aménagements comprennent une aire de jeux de 300 m² accessibles à tous : ping-pong, mini-golf, skate-park, jeux pour enfants, terrain multisport, aire de pique-nique et buvette. Un second espace est divisé en 3 zones d'âges avec 8 animations différentes : cascades, jets d'eau directionnels, labyrinthes, etc.



Budget : 970 000 € HT
Subvention du Département : 135 000 €

Groupe de la majorité départementale

De nouveau, le Département des Hautes-Alpes a dû rendre concrète l'idée qu'il se fait de la solidarité territoriale. Du 2 au 3 janvier 2023, le Valgaudemar connaissait un éboulement qui détruisait la route du Gioberney, donc l'accès à l'un de nos sites majeurs. Dès lors, nos équipes se mettaient au diapason, cherchant une solution appropriée aux côtés des communes et du Parc national des Écrins.

À l'instar du Pas de l'Ours, ce chantier revêtait un caractère inédit : en raison de son altitude, de son ampleur exceptionnelle, sans compter les aléas d'une météo capricieuse, et de son coût important pour la collectivité : plus d'un million d'euros investi par le Département.

Ces travaux n'auraient pu s'achever cet été sans le soutien de nos indéfectibles partenaires institutionnels, ni la réactivité de nos socio-professionnels. C'est bien le sens de notre action : rassembler pour avancer au mieux et plus vite, dans un esprit d'aménagement du territoire concerté et ambitieux. C'est cet esprit qui nous anime autour du projet Grand Cols, avec des chantiers de grande qualité déjà entrepris à l'Izoard, sur le col Agnel, au Noyer ou encore au Lautaret. C'est l'esprit, aussi, de la création de la SEM Énergie départementale, qui nous permettra de placer notre territoire en pointe de la transition environnementale et des énergies vertes.

Plus concrètement, le Groupe de la majorité n'a eu cesse de s'engager au quotidien : en aménageant le territoire avec le soutien financier aux opérations de nombreuses communes et, plus simplement, en soutenant les maires, les associations, les manifestations culturelles et sportives...

Notre action est bien là : être toujours aux côtés des Haut-Alpins, de celles et ceux qui font la richesse de nos cantons pour faire avancer toutes les Hautes-Alpes.

*Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents*

Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »

La saison estivale approche à grands pas ! Il semblerait que le niveau du lac de Serre-Ponçon ait une côte plus optimiste que celle que l'on pouvait prévoir cet hiver et les périodes de pluie que nous venons de traverser renforcent ce constat. Mais la vigilance est toujours de mise et toutes les mesures prises par les collectivités, les entreprises et les particuliers doivent perdurer, se multiplier et être encouragées. Nous ne sommes pas à l'abri d'une période de grosses chaleurs et donc, d'évaporation intensive des plans d'eau et rivières.

Si tous les acteurs de notre département doivent être impliqués dans cette démarche, tous les utilisateurs en aval de nos territoires doivent également avoir des comportements exemplaires quant à la gestion de la ressource Eau. Les Assises de l'eau, lancées par la préfecture et le Département des Hautes-Alpes auront à cœur de mettre en exergue ce point crucial. Dans la gestion de l'eau, apparaît un point également très important : l'entretien des digues ! En effet, la question du coût de la remise en état régulier ou occasionnel, à la suite des dégâts occasionnés par les crues, se pose. Celui-ci ne peut pas incomber juste aux communes sur lesquelles elles se situent.

Pour parler également d'un sujet qui tient particulièrement à cœur au groupe, nous sommes heureux que le Département se soit saisi de la thématique jeunesse ; ainsi, après des réunions regroupant toutes les personnes morales et physiques concernées, les premières Assises de la Jeunesse se sont tenues en mai dernier et ont réuni un large public. Ont été alors évoquées toutes les problématiques et les attentes que peuvent rencontrer nos jeunes et quelles solutions peuvent être apportées. Le groupe avait évoqué lors d'une session en 2022 le mal-être vécu par nos jeunes pendant la période COVID et les confinements. Il avait souhaité que l'année 2022 soit celle de la jeunesse, proposition à laquelle tous les conseillers départementaux avaient adhéré. Nous ne pouvons pas négliger notre jeunesse car elle est notre avenir.

*Gaëlle Moreau et Gérard Nicolas,
co-présidents*



Château de Montmaur

Domaine départemental

Concerts
Visites
Jeu
Expositions
Ateliers et
spectacles
en famille

Saison culturelle Été 2023



**DU 4 JUILLET
AU 17 SEPTEMBRE**

Vivez un été de rencontres
et d'émotions artistiques
dans un lieu enchanteur

Renseignements :
04 86 15 33 70



Hautes-Alpes
Centre départemental
de ressources des arts